

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

### PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 16 Octobre

## Les Anglais et Madagascar

Il y a quelques semaines seulement la presse anglaise, toujours peu sympathique à la France, menait grand bruit à propos de l'affaire de Madagascar et s'efforçait de peser sur le foreign office afin de le pousser à intervenir, sous le prétexte spécieux de défendre les intérêts des nationaux anglais, dans la grande île africaine.

Depuis que l'on a parlé en France de la nécessité d'envoyer à Madagascar une expédition militaire et que l'on a donné à entendre que l'on ne souffrirait pas qu'une puissance étrangère quelconque s'immisçât dans cette affaire, les journaux de Londres ont changé d'attitude et de langage. Aujourd'hui ils paraissent gênés et honteux d'avoir fait tant de bruit pour rien, car leurs attaques contre notre protectorat n'ont trouvé de l'écho nulle part, si ce n'est peut-être chez les Hovas dont elles ont augmenté l'audace et l'insolence. Aussi ces mêmes feuilles se hâtent-elles de déclarer que leur gouvernement a toujours respecté le traité auquel lord Salisbury a apposé sa signature, et reconnue le protectorat français, à Madagascar, à telles enseignes que le consul britannique dans cette île est en ce moment dépourvu de toute situation officielle, attendu qu'il a loyalement demandé son *exequatur* par l'intermédiaire du résident français et que le gouvernement hova s'obstine à le lui refuser.

Voilà qui est bien ; mais le fait de ce consul ne prouve pas le moins du monde que l'Angleterre ne nous est pas hostile à Madagascar. Il n'est que trop démontré, au contraire, que ses agents dans ce pays excitent les Hovas à braver la France, comme il y a un an ses agents dans l'Indo-Chine ont poussé les Siamois à nous braver. C'est toujours la même tactique hypocrite et cauteleuse. Tandis qu'à Londres on nous prodig

ue les témoignages d'amitié et l'on nous fait toutes sortes de belles promesses, les agents anglais à l'étranger et surtout dans nos pays de protectorat, battent en brèche notre autorité et notre influence par tous les moyens dont ils peuvent disposer.

Aussi devons-nous nous défier des flagorneries de John Bull autant que de sa colère, car l'expérience du passé prouve qu'en toutes circonstances il a été hostile aux intérêts français et qu'il ne s'est fait doucereux à notre égard que lorsqu'il ne s'est pas senti assez fort pour se montrer hautain et menaçant.

Un journal de Londres publie un appel à la concorde ; il déclare que « le plus grand des intérêts britanniques et des intérêts français, c'est la paix. » Cela n'est pas contestable, et la feuille en question doit savoir aussi bien que personne que nous n'avons jamais songé en France à chercher à l'Angleterre des querelles d'allemands, non seulement dans les questions de politique européenne, mais encore sur le terrain de la politique coloniale où, cependant, nos intérêts dans bien des cas, sont en discordance, pour ne pas dire davantage, avec ceux de la Grande-Bretagne. Nous en avons eu des preuves, non seulement en Egypte, mais encore au Siam, au Congo, et dans d'autres colonies.

D'ailleurs la mauvaise humeur de la presse anglaise et les attaques qu'elle dirige contre la France paraissent être inspirées par les journaux allemands.

Bien que l'on déclare à chaque instant, à Berlin, que l'on ne nourrit aucun sentiment hostile à notre égard, on saisit avec empressement toutes les occasions qui se présentent de nous être désagréable et au besoin on les fait naître. Les journaux berlinois n'ont pas manqué de s'occuper de la question de Madagascar et d'encourager les agissements des agents anglais dans ce pays.

Si l'on voulait aller au fond des choses et rechercher le mobile qui pousse les feuilles allemandes à flatter l'amour-propre et l'am-

bition des Anglais, on découvrirait facilement que ce mobile est intéressé.

Ce que l'on veut, à Berlin, c'est attirer la Grande-Bretagne dans la Triple-Alliance, c'est la solidariser avec les trois puissances qui ont conclu contre la France et la Russie le pacte que l'on connaît.

Jusqu'à lors on a refusé à Londres de prêter une oreille complaisante aux propositions de l'Allemagne, mais on s'est bien gardé aussi de prendre une attitude nette et caractéristique, qui aurait eu pour conséquence de couper court aux espérances de l'Allemagne. On aime, au foreign-office, les situations équivoques, parce que l'on espère en tirer profit. Nos voisins d'Outre-Manche s'entendent à merveille à pêcher en eau trouble. Ils déclarent qu'ils ne désirent rien tant que de vivre en bonne harmonie avec nous, mais ils affirment aussi aux Allemands qu'ils sont animés à leur égard des sentiments les plus sympathiques.

La politique de John Bull est une politique à double face ; il ne connaît d'autre règle de conduite que ses intérêts ; ce doit être une raison de plus pour s'en défier.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### COMMISSION DU BUDGET

La commission du budget a examiné, vendredi la question de savoir s'il ne serait pas possible de réduire les annuités à payer aux compagnies de chemins de fer, en vertu de conventions multiples dont quelques-unes remontent à des dates éloignées et qui font ressortir l'intérêt des sommes dues à 4 1/2 et même à 5 0/0. Cette opération, qui produirait une économie de 12 à 15 millions, pourrait être faite malgré les Compagnies, si celles-ci se refusaient à négocier un accord.

La commission estime qu'il y a lieu d'étudier cette question, de concert avec les ministres des finances et des travaux publics. Finalement, l'article 18 est réservé.

Les prévisions de crédits pour les pensions militaires sont réduites de 510,000 francs et ramenées ainsi au chiffre de 1894. De même, le

crédit pour les pensions civiles est ramené de 70 millions à 69.

L'ensemble des réductions sur le budget des Finances, proposées par le rapporteur et ratifiées par la commission, s'élève à 3 millions.

Samedi, la commission a discuté le rapport de M. Mesureur sur le budget des postes et télégraphes. Une question intéressante a été soulevée par M. Maurice Faure.

L'honorable député de la Drôme a signalé qu'un grand nombre de personnes croyait que la correspondance télégraphique était confidentielle, alors qu'en réalité toutes les dépêches adressées à un personnage connu ou émanant de lui étaient communiquées en plusieurs expéditions à certains services publics.

M. Maurice Faure a demandé que le règlement relatif à ces communications soit abrogé et qu'à l'exception des dépêches officielles ou intéressant l'ordre public, on observe pour les autres le même secret que pour la correspondance privée.

M. Mesureur a fait l'exposé de la situation du budget des postes et télégraphes. Le rapporteur a fait observer que le gouvernement propose d'augmenter les dépenses de ce service d'une somme de près de 6 millions. Il s'agit pour un tiers de cette somme d'annuités à payer qu'on ne peut refuser ni réduire. Les améliorations de traitement se chiffrent par une somme de 500,000 francs. Les créations d'emploi, pour 1,500,000 francs.

Depuis quinze ans, les accroissements de dépenses représentent 60 millions, mais les recettes se sont accrues probablement dans le même temps d'une somme un peu supérieure. Cette augmentation jusqu'à lors continue, s'est à peu près arrêtée depuis trois ans, et les recettes, aujourd'hui, restent sensiblement stationnaires.

Le rapporteur estime, cependant, qu'on ne peut pas arrêter le développement du service de notre direction des postes et télégraphes et il propose d'accepter les propositions du gouvernement.

Après examen de différents chapitres, les propositions du rapporteur sont adoptées.

La commission a prononcé la suppression de la section technique de l'Ecole supérieure des postes et télégraphes.

La commission du budget a décidé hier à l'unanimité, sur la proposition de son président, M. Rouvier, de s'entendre avec le gouvernement pour inscrire au budget du ministère de l'Instruction publique un crédit de 100,000 francs pour répandre l'application du traitement de la diphtérie découvert par le docteur Roux.

M. Mesureur a donné ensuite lecture de son

n'avons pas eu le temps.

— Je le garde.

Après que M. de Rennecourt eut achevé cette sorte d'interrogatoire, un long silence régna dans la chambre. M. de Rennecourt réfléchissait, chacun épiait la première parole qui allait sortir de ses lèvres, l'anxiété était générale.

— Il s'arrêta enfin dans sa promenade et s'adressant à Yvonne :

— La culpabilité de M. de Maloy, dit-il, me paraît suffisamment prouvée ; cependant il ne faut pas faire de fausses démarches. Ce soir après avoir causé avec lui, je serai complètement édifié.

— Que ferez-vous ?

— J'irai, demain matin, trouver mon ancien collègue, je lui remettrai ces deux pièces, et je lui raconterai tout ce qui s'est passé ici, depuis l'arrivée de Mlle de Kéralain : je lui dirai les tentatives de meurtres qui ont été perpétrées contre elle, j'espère qu'il lancera immédiatement le mandat d'amener.

— Enfin !

— Tout cela ne pourra guère être fait avant midi. Si je réussis, j'espère être ici vers une heure avec les gendarmes.

— La matinée sera longue.

— Pendant ce temps, vous, Mme de Kéralain, vous trouverez un prétexte pour occuper M. de Maloy ; ou bien M. de Montgarde lui demandera de faire des armes, de tirer au pistolet, de jouer au billard, au lawn tennis... que sais-je ? enfin vous le garderez à vue.

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 36

LE

## CRIME DE KÉRALAIN

Par la COMTESSE DE BEAUREPAIRE

XXXI

Et Bertrand, profondément mécontent et agité, s'était séparé de son interlocuteur. Maintenant, il repassait dans son esprit toute la conversation et prenait la résolution de n'aider au succès du complot ourdi par Mattéo que s'il y était absolument contraint.

— Cécile aux mains de ce coquin, pensait-il, quel danger. Mais cela ne sera pas. Demain, il me faut réussir, je réussirai.

Il ne se coucha pas et resta de longues heures, la tête entre les mains, tout entier à ses abominables calculs.

Quand vint l'heure de descendre, il prit un soin particulier de sa toilette, espérant effacer les traces que cette nuit sans sommeil avait laissées sur son visage.

Il faisait appel à son audace en se disant : — Il me reste toute la journée, la soirée et la nuit ! il n'en faut pas tant pour gagner une bataille. Son assurance ne l'empêcha pas, tout-fois, d'é-

prouver une vive déception quand il vit que Mme de Kéralain et Mlle Martini ne descendraient au salon qu'à l'heure du dîner.

Elles étaient légèrement indisposées et se faisaient servir à déjeuner dans le boudoir de Mme de Kéralain. Il est inutile de dire que la mère et la fille passèrent cette journée dans une terrible agitation. Henry offrit bien d'aller prévenir MM. de Rocheploc et de Rennecourt ; mais Yvonne craignait d'exciter les soupçons de l'ennemi.

— Mieux vaut attendre, disait-elle, quoiqu'il m'en coûte ! c'est plus sage !

Elle crut que cette journée ne finirait jamais... cinq heures sonnèrent, personne n'était encore arrivé...

Enfin, Cécile, qui prêtait une oreille attentive, crut percevoir le bruit d'une voiture... elle ne se trompait pas ! La porte s'ouvrit et on annonça M. de Rennecourt, M. de Rocheploc entra derrière lui.

— Eh ! bien ! dit le magistrat.

— J'ai eu que vous n'arriveriez jamais.

— Vous avez donc du nouveau ?

— Jug z-en.

— Voyons.

Cécile tendit à M. de Rennecourt la lettre s'gnée Kéralain. Il la parcourut des yeux et reprit.

— Bon Cela ! et le testament ?

— Il est chez M. de Maloy.

— Oh ! oh ! c'est concluant ! qu'en dites-vous, mon vieux camarade ?

— Je te dis que c'est trop beau pour être vrai, répondit M. de Rocheploc. Etre rachetés, sauvés de la honte, du déshonneur ! c'est une chose sur laquelle je ne comptais plus.

— Remerciez votre petite fille, ma Geneviève. Et Yvonne poussa son enfant dans les bras du vieillard.

Quant au magistrat, tout à son œuvre :

— Je reconstitue toute la scène, dit-il, M. de Maloy sera descendu chez son oncle, il aura trouvé le second écrit et alors... Mais est-ce tout ce que vous avez découvert.

— Non ! le gant que je vous ai confié, a son frère chez le vicomte.

— Vous l'y avez vu ?

— Oui !

— Vous l'avez laissé ?

— Oui !

— C'est bien ! Quoi encore ?

Yvonne tenait entre ses mains le bouton de manchette et hésitait à produire... elle comprit que M. de Rennecourt devait tout savoir, et le lui remit. Il l'examina avec soin Cécile et Yvonne tremblaient.

— Où avez-vous trouvé cet objet.

— Dans le tiroir où était la lettre.

— Ce bouton porte une couronne de comte... Yvonne restait muette, Cécile était haletante.

— Soupçonnez-vous, continua M. de Rennecourt, M. de Maloy d'avoir soustrait ce bijou à votre mari ?

— Ce bijou n'a jamais appartenu à mon mari, s'écria vivement Yvonne.

— Vous en êtes sûre ?

— Absolument certaine.

— Je crois, ajouta Cécile, avoir vu le pareil parmi les bijoux de M. de Maloy.

— Pourquoi ne vous en êtes-vous pas assurée ? — Parce que M. de Maloy rentrait et que nous

rapport sur le budget de la caisse d'épargne postale. Il conclut à une réduction de 58,000 francs sur le crédit demandé par le gouvernement.

Ces diminutions sont adoptées. La commission, revenant aux chapitres réservés du budget des travaux publics, décide, sur la proposition de M. Mesureur, de rétablir au chapitre 29 (entretien des routes nationales traversant Paris) 400,000 francs que le rapporteur, M. Boudenot, proposait de supprimer. La part contributive de l'Etat dans l'entretien de ces routes est donc portée à 3,400,000 francs.

**La santé du tzar**

Rome, 13 octobre.

M. Vlangali, ambassadeur de Rome près du Quirinal, fait démentir les bruits alarmants sur la santé du tzar. Aucune prière n'a été ordonnée à la chapelle russe, comme on l'avait annoncé. On ajoute que l'état de la santé d'Alexandre III n'offre pas de caractère inquiétant et que les informations pessimistes publiées à ce sujet sont de source malveillante.

Saint-Petersbourg, 13 octobre.

D'après les dernières nouvelles reçues ici, l'état de santé de l'empereur Alexandre, depuis son arrivée en Crimée, s'est très sensiblement amélioré. Le voyage de la famille impériale à Corfou est maintenant tout à fait arrêté, pour permettre au souverain de se rétablir complètement.

Il se confirme, dans les cercles de la cour, que le mariage du grand-duc héritier et de la princesse Alix de Hesse est remis au mois de mai de l'année prochaine ; dès que l'empereur sera installé à Corfou, le tsarevitch partira pour Darmstadt où il rendra visite à sa fiancée.

**L'anniversaire des fêtes de Toulon**

Toulon, 15 octobre.

Le consul de Russie vient de recevoir le télégramme suivant :

« Vladivostock, 14 octobre.

» Le commandant, les officiers et l'équipage du croiseur *Amiral-Nakimoff* prient de faire part qu'ils fêtent l'anniversaire émouvant de l'accueil reçu l'an dernier à Toulon ; ils boivent à la santé de leurs frères d'armes et amis de la marine française et des habitants de la ville de Toulon. »

**FRANCE & ITALIE**

M. Ressimann, ambassadeur d'Italie à Paris, a envoyé à M. Blanc une longue dépêche chiffrée sur l'entretien qu'il a eu avec M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères.

A Rome, on croit que le gouvernement italien a présenté à la France des propositions très importantes sur les questions africaines.

**Une lettre de Menotti Garibaldi**

Menotti Garibaldi vient d'écrire à M. Lockroy au sujet de l'organisation d'un comité permanent de propagande de conciliation entre la France et l'Italie.

Le général déclare que les nuages qui existent entre les deux nations disparaîtront rapidement et que l'entente ne tardera pas à se faire.

En attendant, il invite ses amis de France à venir à Rome ; il ne s'en repentira pas, affirme-t-il.

**Le socialisme en Allemagne**

D'après une statistique qui vient de paraître, il existe actuellement en Allemagne 37 journaux socialistes quotidiens, 20 hebdomadaires, 9 bi-hebdomadaires et 8 hebdomadaires, ainsi que 2 revues et 2 journaux techniques, édités par des syndicats ouvriers.

**Une approbation inattendue**

*Les Nouvelles de Hambourg*, organe de M. de Bismarck, salue l'expédition projetée à Madagascar comme le premier pas fait dans la voie qui doit amener l'expulsion de l'Angleterre de la vallée du Nil.

Ce journal cache à peine sa satisfaction de ce réveil de l'esprit public français contre la Grande-Bretagne, et il approuve le choix de M. de Courcel pour l'ambassade de Londres.

**Prochaine interpellation**

M. Pierre Alype vient d'aviser le ministre des affaires étrangères qu'il lui adressera une interpellation, à la rentrée, sur les affaires de Madagascar.

**La première d'Othello**

Samedi a eu lieu la première représentation d'*Othello*, la maîtresse œuvre de Verdi.

La représentation a été splendide et le succès des plus grands.

M. Casimir-Périer est arrivé à huit heures. M. Verdi, l'ambassadeur d'Italie et plusieurs ministres se trouvent dans la loge du Président de la République. L'assistance est des plus brillantes. Le passage le plus remarqué au premier acte, est le duel de Cassio et de Roderigo qui produit un bel effet.

Pendant l'entr'acte, M. Verdi reçoit des mains

de M. Casimir-Périer la grand-croix de la Légion d'honneur. Des applaudissements unanimes éclatent dans la salle. M. Verdi est acclamé, il salue les spectateurs.

Au deuxième acte, M. Maurel, dans le rôle de Yago, est très applaudi et bissé dans l'air de : « Tout m'abandonne ». Le récit du rêve dit par M. Maurel est bissé. Le final est très applaudi. A la fin de l'acte, les artistes sont rappelés deux fois. Les cris : « Vive Verdi ! » éclatent. M. Verdi salue de la loge présidentielle. Les applaudissements redoublent.

Au troisième acte, la scène d'Othello menaçant Desdemone a produit un grand effet. Entre le deuxième et le troisième acte, Verdi a reçu l'accolade de M. Ambroise Thomas. Les abonnés ont applaudi et salué les deux maîtres.

Au quatrième acte, même accueil enthousiaste, et lorsque l'opéra est terminé, la salle a fait une véritable ovation à Verdi qui a manifesté la plus grande émotion. Le rideau a dû être relevé trois fois. Verdi, qui se trouvait dans la loge des directeurs, a salué l'assistance au milieu des applaudissements frénétiques.

M. Casimir-Périer a quitté l'opéra à minuit dix.

**SIAM**

On mande de Copenhague aux journaux anglais que le colonel Jensen, de l'armée danoise, à qui le gouvernement siamois avait demandé, il y a quelque temps déjà, de prendre en main la réorganisation de l'armée siamoise, a définitivement accepté cette offre. Le colonel partira au mois de janvier de l'année prochaine. Il sera accompagné par un certain nombre d'officiers danois et, entre autres, par son fils, le lieutenant Jensen.

**L'affaire Ismert**

Metz, 13 octobre.

Mme Ismert avait demandé sa mise en liberté sous caution. La haute cour vient de rejeter, à la date du 9, le pourvoi de cette malheureuse femme par un jugement longuement motivé.

Le procureur général impérial demande contre Mme Ismert l'application de l'article 3 de la loi de 1893, qui punit, sans circonstances atténuantes de dix ans de réclusion et 10,000 marks d'amende, tout individu reconnu coupable d'avoir divulgué des secrets militaires intéressant la défense du pays. Le procureur général impérial a demandé l'avis du ministre de la guerre et cet avis n'est pas arrivé, à son grand désespoir.

On regrette vivement ici la lenteur apportée dans ce procès.

**Un Arsenal**

Le Havre, 14 octobre.

On vient de découvrir, dans soixante-quinze colis de mobilier chargés à Southampton et arrivés jeudi, au Havre, par le bateau de Southampton, des modèles de bombes, d'obus, des boîtes pouvant servir d'explosifs, des vieilles armes, des pistolets, des revolvers, des cartouches, des balles, des trousseaux de clés et un matériel de cambrioleur. Cette découverte a causé un vif émoi.

Le parquet s'est rendu sur les lieux et a fait ouvrir tous les colis.

On ignore encore si on ne se trouve pas en présence d'un envoi anarchiste ou d'un matériel d'inventeur.

Les colis étaient chargés au nom de « Martin » et étaient destinés à être réexpédiés à Auvers-sur-Oise. Aucun explosif n'a été trouvé.

L'enquête continue. Les colis ont été saisis.

**Les ouvriers sans travail**

Vierzon, 14 octobre.

La fédération des chambres syndicales professionnelles et les groupements ouvriers du Cher, réunis au congrès, viennent de voter un ordre du jour invitant les conseillers généraux et les députés du département à demander les crédits nécessaires pour donner, cet hiver, aux ouvriers sans travail, les moyens de gagner leur vie en complétant le reboisement des forêts de l'Etat et des communes, et en défrichant celles qui sont envahies par les ronces et les plantes parasites.

**ESPAGNE**

Madrid, 13 octobre

A la suite de l'enquête ouverte par le ministre des finances sur les malversations découvertes dans le recouvrement des impôts, plusieurs hauts fonctionnaires et quinze employés subalternes de l'administration des finances ont été mis en prison à Cuenca.

On a donné l'ordre de procéder à l'arrestation de plusieurs autres fonctionnaires sur divers points de l'Espagne.

Les malversations remontent à 1884.

Parmi les fonctionnaires arrêtés se trouve le neveu d'un ancien ministre.

L'énergie déployée par le ministre a produit un excellent effet sur l'opinion publique.

**La dynamite en Espagne**

Barcelone, 14 octobre.

Une cartouche de dynamite, déposée sur une

fenêtre de la maison de l'administrateur des mines, à Berga, a fait explosion. Une personne a été blessée légèrement. Des ouvriers mineurs ont été arrêtés.

**Les élections Belges**

Bruxelles, 14 octobre.

Les bureaux électoraux ont été encombrés dès 8 heures du matin. Le calme le plus parfait a présidé aux élections ; on ne signale aucun incident nulle part. Le temps est maussade. Le scrutin a été clos à 2 heures, conformément à la loi électorale.

Des discussions s'engagent partout sur le résultat du scrutin.

Bruxelles, 15 octobre.

A dix heures et demie, on connaît le résultat de 52 bureaux : libéraux, 25,727 ; catholiques, 28,300 ; socialistes, 20,315.

A Namur, le succès de la liste libérale paraît assuré, ce sera une perte de deux sénateurs et quatre députés pour les catholiques.

A Philippeville, sur cinq bureaux, il y a 500 voix de majorité libérale.

A Liège, le parti libéral modéré est consterné. L'élection des socialistes et des progressistes unis va entraîner la chute de M. Frère-Orban, le chef du parti libéral modéré, et de dix autres députés, ainsi que de cinq sénateurs libéraux modérés.

Bruxelles, 15 octobre, soir.

Voici exactement la situation des élections à l'heure actuelle :

Sénateurs : 41 catholiques, 25 libéraux, 15 ballottages.

Députés élus : 75 catholiques, 8 libéraux, 6 socialistes, 19 incertains, mais favorables aux socialistes qui seront presque sûrement élus ; 44 ballottages.

Dans l'hypothèse la plus défavorable, les catholiques comptent une majorité de 5 à 10 voix à la Chambre.

**CHINE & JAPON**

Port-Saïd, 13 octobre.

Les croiseurs britanniques *Spartan* et *Edgar* sont entrés à midi dans le canal.

Ils font route sur Singapour pour se mettre à la disposition de l'amiral commandant l'escadre britannique dans les mers de Chine.

Londres, 14 octobre.

Les légations de Chine et du Japon à Londres n'ont pas entendu parler de propositions de paix qui auraient été faites par la Chine et n'ajoutent aucune créance aux bruits qui ont été mis en circulation à ce sujet.

Les journaux publient une dépêche de Londres disant que le gros de l'armée japonaise est arrivé à Yonchou dont elle délogea les Chinois qui perdirent une centaine d'hommes. L'armée chinoise, comprenant un effectif considérable se retranche sur la rive droite de Yalu où une bataille est imminente. On croit que les Japonais atteindront Moukden dans trois semaines.

Suivant une dépêche de Tokio, les Japonais ont capturé le vaisseau chinois *Cenkyonarie*.

La même dépêche ajoute que bien que le Japon voit d'un bon œil le désir qu'a la Russie de s'emparer d'une position dans les parages coréens, il ne permettra pas à la Russie de s'emparer d'une position qui serait une menace pour la sécurité et l'intégrité du Japon. Le Japon s'est engagé à ne pas annexer la Corée, mais il n'évacuera le pays que lorsque les Coréens seront capables d'établir un *self government*. La Corée serait ainsi pour le Japon ce qu'est l'Egypte pour l'Angleterre. Le Japon se baserait sur le précédent égyptien pour répondre aux observations de l'Europe.

Les bruits d'une ingérence ayant pour but de limiter la guerre actuelle ont causé quelque étonnement ici ; le Japon tiendra sa promesse relativement aux ports à traiter, et il ne peut comprendre pourquoi une puissance européenne quelconque chercherait à limiter ses mouvements militaires et navals. On déclare en fin de compte que le Japon ne remettra l'épée au fourreau que lorsqu'on aura fait droit à ses justes demandes et que des garanties lui auront été données contre toute ingérence future de la Chine en Corée.

Le gouvernement coréen a écrit au ministre japonais à Séoul, en le remerciant de tout ce qu'il a fait pour la Corée et complimentant le commandant japonais de ses succès militaires.

Saint-Petersbourg, 15 octobre.

Dans un nouvel article, les *Novosti* s'expriment ainsi :

« La force irrésistible des choses obligera bientôt la Russie à intervenir dans le conflit entre la Chine et le Japon et à occuper simultanément avec des troupes, la Corée et la Mandchourie, pour empêcher ces contrées de devenir des places d'armes du Japon et de la Chine qui en feraient le point de départ de futures agressions contre la Sibirie. »

Cette énergique mesure est le seul moyen pour la Russie de garantir la sécurité de ses possessions asiatiques, la liberté d'action de sa flotte dans le Pacifique et l'achèvement de son œuvre de civilisation en Asie. »

Sanghai, 15 octobre.

La nouvelle de la rébellion de Ye-Ho est pleinement confirmée.

Le premier émeute a eu lieu samedi dernier à 100 milles de Hankow, et le mouvement s'étend graduellement. Les rebelles appartiennent pour la plupart à la fameuse société secrète des *Kulahwei* ; ils sont assez bien armés. Ils ont commencé par attaquer les bâtiments publics. Les autorités locales ont essayé sans succès de réprimer l'émeute. Deux mandarins ont été tués. Quelques soldats se sont joints aux rebelles.

On craint que les rebelles n'avancent sur Wuchang, dont la garnison a été envoyée à la côte.

**Les courses de taureaux**

Dax, 14 octobre.

Plusieurs brigades de gendarmerie sont arrivées sur l'ordre du ministre, en prévision d'une émeute, à propos de la course de taureaux que le syndicat donne aujourd'hui, malgré l'interdiction.

Le public brise la clôture des arènes à coups de hache. La gendarmerie arrive pour empêcher la course, mais celle-ci est déjà commencée et le taureau, blessé par le matador Robert, saute la barrière et se précipite dans les rues.

La population est très surexcitée.

A quatre heures, une grande manifestation est venue demander l'ouverture des arènes. Le sous-préfet et le commandant de gendarmerie ont refusé. Un grand tumulte s'en est suivi, bientôt apaisé par le syndicat.

Le matador Robert est mis en prison, mais devant les menaces de la foule il est aussitôt remis en liberté. Une souscription pour lui offrir une médaille d'or, se couvre de signatures.

Nîmes, 14 octobre.

Les trains sont bondés de voyageurs qui arrivent pour assister aux courses de taureaux qui doivent avoir lieu aujourd'hui, à l'amphithéâtre romain. Elles promettent d'être fort belles.

Beaucoup de monde aux abords du colossal monument romain ; des ordres sévères ont été donnés aux troupes assurant le service.

A trois heures Mistral arrive avec la municipalité et le comité des courses, et prend place dans la tribune de la présidence. Des acclamations éclatent de toutes parts : « Vive Mistral ! Vive le Midi ! A mort les toros ! »

Enfin la course est commencée. Elle a été superbe, les six taureaux ont été mis à mort aux applaudissements de la foule. Elle s'est terminée par une manifestation imposante à l'adresse de M. Renaud, maire de Nîmes.

Paris, 15 octobre.

M. Dupuy, ministre de l'intérieur, a ordonné l'expulsion des toréadors étrangers, ayant pris part aux courses de taureaux de Nîmes.

Pour les courses de Dax, M. Dupuy attend le résultat de l'enquête qu'il a ordonnée.

Des procès-verbaux ont été dressés contre les impresarii de Nîmes et de Dax.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Conférence de M. Cavaignac**

A CAHORS

Dimanche, à deux heures, avait lieu au Théâtre de notre ville, la Conférence de M. Godefroy Cavaignac.

Le bureau était composé de MM. de Verninac, sénateur, président ; Talou et Rey, députés, assesseurs.

Après un éloge délicat du conférencier, M. de Verninac donne la parole à l'ancien ministre de la marine.

M. Cavaignac émet d'abord son opinion sur la situation politique et financière de la France. Il fait part de ses craintes vis-à-vis des ralliés, dont la plupart de ceux qui sont venus sincèrement à la République se défont avec peine de leurs vieilles tendances conservatrices, parle des républicains qui, pour avoir négligé d'aller de l'avant, s'étonnent d'être abandonnés du suffrage universel, et des radicaux que leur passage au pouvoir a refroidis dans leur ancienne soif de réformes démocratiques.

Il exprime en un langage mesuré cette idée que si l'autorité gouvernementale a faibli depuis quelques années, la faute en est à l'insuffisance de netteté dans la direction des affaires, aux tâtonnements, aux hésitations du Parlement et des ministres eux-mêmes.

La République ne doit pas être une vaine étiquette. Sa préoccupation constante d'améliorer le sort des malheureux ne saurait sortir, sans préjudice, de la règle qui s'impose à elle. La République est le gouvernement par excellence sur lequel comptent le pauvre et le déshérité. Du jour où il semble à ces derniers qu'elle les oublie, la méfiance, l'inquiétude gagnent les masses.

C'est pourquoi le moment est venu de montrer à la démocratie qu'on se souvient d'elle. Il est des milliers de petites cotes payées annuellement au percepteur par des pauvres, sans grand profit pour le trésor, et qui gênent néanmoins le contribuable voisin de la misère. Pourquoi ne pas les supprimer en faisant appel à la fortune, aux riches rentiers qui n'ont que la peine de détacher un coupon par trimestre ?

M. Cavaignac arrive ici au point principal, au but même de la conférence.

Il est indéniable que le projet de notre compatriote ne comporte à première vue rien de subversif, ni de contraire aux lois de la saine raison. Imposer progressivement toute personne qui jouit d'un *revenu net* minimum de dix mille francs de rente, quoi de plus conforme à l'idée que nous nous faisons de la justice sociale ?

Malheureusement, M. Cavaignac n'est pas entré — il ne le pouvait dans une conférence de trois quarts d'heure environ — dans les détails de l'application de son système, en sorte qu'il nous est impossible de voir ce qu'il offre de pratique et de réalisable.

M. Cavaignac a, sans doute, étudié avec soin ce côté de son projet qui demande tant de prudence et de sollicitude. Mais quelle en est l'économie ? Nous l'ignorons, en sorte qu'il ne nous est pas donné de porter une appréciation basée sur des réalités.

Quoi qu'il en soit, nous craignons bien que M. Cavaignac ne se trouve entravé par les difficultés de toutes sortes qu'il rencontrera sur sa route.

En résumé, la réforme dont il poursuit la réalisation paraît bonne, utile et démocratique. Le grand problème qui se pose maintenant, est celui de savoir jusqu'à quel point cette grave question pourra être résolue avec avantage.

Dimanche soir, à 8 heures, la municipalité a offert, à M. Cavaignac, un punch, dans les salons de la mairie. Là, ont pris tour à tour la parole MM. Costes, De Verninac, Talou et Cavaignac. Ce dernier a ajouté quelques mots sur la question de l'impôt progressif qui l'occupe depuis plusieurs années. Il a été vivement applaudi des assistants.

A plusieurs reprises, l'Orphéon, placé dans une salle voisine, s'est fait entendre. Il a été fort applaudi. M. Cavaignac va le féliciter et, en serrant la main à son chef, il demande à s'inscrire comme membre patron.

De là, ces messieurs se sont rendus à la préfecture où M. et Mme Arnaud leur ont offert le thé.

M. Cavaignac est reparti lundi matin pour se rendre à Figeac.

De là, il est allé à Gourdon voir la maison natale du conventionnel. Il a visité ensuite M. Calmeilles, maire, sous l'administration duquel une plaque commémorative a été placée sur cet édifice, et est reparti pour Paris, afin de prendre part aux travaux de la commission du budget.

#### Nouvelles militaires

Par décision, M. Le Sueur, sous-intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe à Cahors, a été désigné pour Chambéry.

Par décret, ont été promus au grade de capitaine :

Troisième tour ancienneté, M. Ferrié, lieutenant adjoint au trésorier au 7<sup>e</sup> de ligne, affecté au 139<sup>e</sup>.

Troisième tour ancienneté, M. Garde, lieutenant au 7<sup>e</sup> de ligne, affecté au même régiment.

M. Munier, capitaine au 7<sup>e</sup> d'infanterie, passe au 18<sup>e</sup> de la même arme.

#### Le vaccin du croup

La *Dépêche* a reçu la communication suivante :

Un comité de médecins vient de se constituer pour la propagation à Toulouse et dans la région du *vaccin du croup*. Ce comité, placé sous le patronage de M. le docteur Labéda, doyen de la Faculté de médecine et président de la délégation spéciale, se compose de MM. les docteurs Caubet, doyen honoraire de la Faculté de médecine et professeur de clinique médicale ; André, professeur de pathologie interne et médecin des épidémies ; Jeannel, professeur de clinique chirurgicale, président de la ligue contre la tuberculose ; Tapie, professeur d'anatomie pathologique et Bézy, professeur de clinique infantile, avec l'appui de M. le docteur Laulanié, directeur de l'École vétérinaire, empêché par ses hautes fonctions de prendre une part plus active à ses travaux.

Ce comité s'est réuni dans la salle des conférences de la Faculté de médecine et a arrêté les décisions suivantes :

1<sup>o</sup> Envoi d'un délégué à l'Institut Pasteur avec mission d'assurer, dans le plus bref délai possible, la possession de sérum antidiphthérique et d'étudier les moyens de sa conservation ;

2<sup>o</sup> Création d'un dépôt muni d'appareils de stérilisation où ce sérum sera conservé et d'où il sera envoyé gratuitement, avec seringues stérilisées, sur leur demande et suivant les

ressources du comité, aux médecins de Toulouse et de la région.

#### La classe de 1893

De la *Petite République* :

Le bruit s'accrédite que l'appel de la classe de 1893 aurait lieu par anticipation du 1<sup>er</sup> au 3 novembre. Une instruction spéciale notifiée au service de recrutement, porte qu'on ne devra faire aucune réponse verbale ou écrite aux conscrits qui demandent dans quel régiment ils seront incorporés.

Au jour et à l'heure fixés par l'ordre d'appel les jeunes gens devront se munir des vivres qui leur seront nécessaires pour le trajet du point de départ au lieu de garnison. On n'autorisera aucun achat sur les quais ou aux buffets des gares.

#### L'assistance médicale

De la *Petite République* :

Les municipalités vont recevoir l'instruction de faire voter, pendant la session de novembre, les crédits réclamés des communes pour l'organisation à bref délai du service d'assistance médicale gratuite.

Tous les médecins, pharmaciens et sages femmes qui auront donné leur adhésion au règlement préfectoral seront appelés à donner leurs soins aux indigents. Ces derniers, s'ils sont portés sur la liste municipale, pourront désigner un médecin de leur choix.

Le président du bureau d'assistance fera délivrer à chaque inscrit un carnet à souche contenant des billets de service et une feuille de maladie. Tout malade indigent qui ne pourra être soigné à domicile sera transporté dans l'hôpital le plus voisin. Les frais de ce traitement seront toujours acquittés en premier lieu par la commission spéciale de contrôle. La quote-part des communes, dans la dépense générale, ne pourra dépasser dix centimes par tête d'habitant et un franc par indigent porté sur la liste d'assistance.

#### THÉÂTRE DE CAHORS

Judi, 25 octobre, la troupe de M. ANDREL donnera, sur notre scène, avec le concours de Mlle Jeanne Chambly, de l'Ambigu, M. Andrel et M. Montherel, des théâtres de Paris :

#### La Catalane

Pièce historique en 7 tableaux, par M. Louis-Xavier de Ricard

#### Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME des 18 et 21 OCTOBRE

de 4 à 5 h. du soir (*Allées Fénélon*)

Cahors, pas redoublé	Kelsen.
Les Dragons de Villars, Ouverture	Maillard.
Les Jardins d'Armide, valse	Godefroy.
Les Mousquetaires de la Reine	Haleyv.
La Grande Duchesse, quadrille	Offenbach.

#### FAITS DIVERS

##### Incendie à Bordeaux

Bordeaux, 13 octobre.

Un incendie vient de se déclarer dans la distillerie Marie Brizard et Roger, les fabricants d'anisette. Le feu a éclaté dans les caves; les pompiers viennent de se rendre à l'usine, située rue Fondaudège.

##### Une coutume coréenne

Puisque la Corée est sur le tapis, faisons connaître une coutume au moins bizarre qui existe dans ce pays.

Tous les ans, les lettrés aspirants au mandarinat sont appelés à passer, dans la capitale, les examens à la suite desquels ils doivent recevoir le titre et les fonctions qu'ils convoient. Ces examens terminés, le résultat en est naturellement proclamé, et celui des candidats qui a triomphé est soumis à la petite cérémonie traditionnelle suivante, durant laquelle il regrette peut-être le succès obtenu.

Ses ex-concurrents le conduisent devant les examinateurs, et là, ils déchirent ses vêtements, brisent à tour de rôle son chapeau, qui comme on le sait, est en crin noir, et le frappent légèrement d'un bambou. Puis ils saisissent les pinceaux qui ont servi à écrire les compositions et, les trempan dans l'encre de Chine, se mettent à barbouiller la figure, le cou et les mains de l'infortuné lettré. Ce n'est pas tout; après l'avoir noirci, ils éprouvent le besoin de le blanchir et arrivent à ce résultat en projetant sur l'encre encore fraîche de la farine de riz étendue sur des éventails.

La cérémonie terminée, le patient est ramené chez lui au son du tam-tam, dans une chaise à porteurs qu'accompagnent tous ses camarades. C'est seulement alors qu'il revêt ses plus beaux habits et qu'il reçoit les félicitations de ses pa-

rents et de ses amis — ainsi que les présents de ceux qui, escomptant déjà l'avenir, veulent se rendre favorable le futur fonctionnaire.

#### Les feuilles de vigne

On se sert beaucoup des feuilles de vignes pour envelopper les fruits, le beurre, même la viande ou le gibier qu'on désire expédier.

Or, on vient de reconnaître que ce procédé n'est plus sans danger depuis que nos vignerons emploient le sulfate de cuivre contre le mildew. Les feuilles conservent un peu de ce cuivre dont le mélange avec l'acide des fruits forme l'acétate de cuivre, poison violent.

Il importe donc de laver préalablement à grande eau les feuilles de vigne qu'on veut utiliser de la sorte.

#### L'émission des Obligations de la Compagnie Electrique du Secteur de la Rive Gauche de Paris

La Compagnie, fondée sous le patronage de puissants industriels, notamment de la Société du Creuzot, a pour objet l'éclairage public et privé de la Rive Gauche de Paris, comprenant les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements ainsi que la Cité et l'Île St-Louis, concession accordée par la Ville de Paris.

Les Obligations sont de 500 fr. 5%, rapportant 25 fr. par an.

Nous publierons dans notre prochain numéro les conditions de cette émission qui sera un très grand succès

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

##### FÊTE DE LA TOUSSAINT

A l'occasion de la fête de la Toussaint, les billets Aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2, du mardi 30 octobre inclus au vendredi 2 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 5 novembre.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par le dit tarif lorsqu'elle expirera après le 5 novembre.

*Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.*

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

*Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.*

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Les convalescents à qui les médecins recommandent souvent des potages au tapioca demandent à quelle marque donner la préférence. Nous ne saurions trop leur recommander le *Tapioca Rils*, qui satisfait les palais les plus délicats.

Les personnes habituellement constipées, qui ont des maux de tête, des étourdissements et des vertiges, se guériront rapidement en prenant chaque jour une cuillerée à café de *Tisane Dus-solin*. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon.

#### Bibliographie

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 11 octobre 1894 : Charles Fromentin : Histoire d'une passion. — Jean Aicard : Fleur d'Abime (suite). — Pierre Maël : Ce qu'elle voulait (suite) — Le capitaine Danrit : La guerre de fortresses (suite). — A. Spoll : La Catalane (suite). — A.-J. Dalsème : Mauvais-Ceil (suite).

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. — Sommaire du numéro du 13 octobre : Gravures : Paris-Pittoresque : L'école des forains. — La guerre Sino-Japonaise, d'après des photographies et des croquis Japonais : Combat de Song-Hivan. — Traversée de la rivière Arjo. — Le service des ambulances quittant Tokio. — Bataille de Asan en Corée. — Combat naval près de l'île de Phonto. — L'infanterie japonaise passée en revue par le mikado. — Départements : Le monument de Jules Dupré à l'Isle-Adam. — Le monument de M. Maze à Viroflay. — Compiègne : Mobilisation de la cavalerie de réserve. — Le Havre : Plan de la ville et du port d'après les nouveaux projets. — Beaux-Arts : Souvenir, par M. Frank Lamy.

Texte : Chroniques : Le courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété : Le poignard de Mandrin, par G. Lenôtre. — La guerre Sino-Japonaise. — Le monument de M. Maze. — Le monument de Jules Dupré. — Agrandissement projeté du port du Havre. — La mobilisation des régiments de cavalerie de réserve, par le capitaine Marin. — L'esprit chrétien et le patriotisme, par Gustave Claudin. — Théâtres, par H. Lemaire. — La semaine scientifique, par le docteur Servet de Bonnières. — Autour de la vélocipédie, par M. F. de Villemont. — Le sport, par Archiduc. — Explications des gazes, Echecs, Récréations, Rébus, Revue comique, Bibliographie, Science amusante, etc. — Nouvelle en cours de publications : Amours champêtres, par A. Lepage. — En supplément : L'armée coloniale, par M. Jean Hess. — Illustrations de MM. Tinayre, Ch. Morel et Fillol.

Le numéro : 50 centimes.

#### BONNES BARRIQUES

##### A VENDRE

A de bonnes conditions

S'ADRESSER A LA LIQUIDATION

J. CANGARDEL et FILS

#### VENDANGE A VENDRE

300 barriques de vendange, 1<sup>re</sup> qualité (cépages variés), à vendre dans la vigne.

S'adresser à M. COLONGE, à Montpezat-de-Quercy, à partir du jeudi 13 septembre.

#### MAISON

Bien aménagée à louer, en partie ou totalité, située rue Lestien. Eau dans la maison et water-closets à l'anglaise. — Prix modéré. S'adresser pour visiter, chez M. Arnaudet, rue Fénélon.

#### Eviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyage circulaire en Bretagne

A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1<sup>re</sup> classe et de 50 francs en 2<sup>e</sup> classe, des billets circulaires, valables 30 jours, comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo-St-Servan, Dinard, St-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Saveuay, le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour il est délivré chaque année, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre inclus, des Billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les Billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Bibliographie

UNE DÉPENSE INTELLIGENTE

Qu'est-ce qu'une dépense intelligente? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le patron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr.; 240 patrons représentent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricot, ou crochet, coûtent, en moyenne, quelques francs chacun; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indiqués.

Si, en outre, on joint à ces travaux variés des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du piano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des recettes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaît aisément qu'un abonnement à la *Mode Illustrée* est la dépense la plus intelligente et la plus avantageuse que l'on puisse faire: c'est un placement qui rapporte, en économies, plus de trente fois ses débours.

La *Mode Illustrée*, *Journal de la Famille*, sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND, offre gratuitement, chaque semaine, un Supplément littéraire, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in-4<sup>o</sup>, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Départements. — Première édition: Trois mois, 3 fr. 50; — Six mois, 7 fr.; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition: Trois mois, 7 fr.; — Six 13 fr. 50; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, directeur.

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS: 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, et amusantes toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures des Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs. — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du Journal.

AVIS

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais, d'Italien, d'Espagnol, et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Montcoultié. PRIX MODÉRÉS

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. La Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, suivant les doses, et guérit la Constipation en régularisant les fonctions.

Prix: 4<sup>50</sup> le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECCQ, Ph<sup>ie</sup>, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Ne demandez chez votre Epicier que du



**TAPIOCA RILS**

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.

Vente en Gros: 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE

CRÉÉ EN 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES

avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éléments spécialisés.

PRIME GRATUITE: Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. ROSSI, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8<sup>fr</sup> en librairie.

ABONNEMENTS: UN AN, 6 FR.; UNION POSTALE, 8 FRANCS. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime).

BUREAUX: 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone). On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

MALADIES du CŒUR

HYDROPIQUES, ASTHMES, CATARRHES, etc.

Le SIROP de Digitale de LABELONYE

employé avec succès depuis plus de 40 ans contre ces diverses Affections.

ANÉMIE, CHLOROSE, FAIBLESSE, etc.

Le plus Efficace des Ferrugineux

DRAGÉES de GÉLIS et CONTÉ

AU LACTATE DE FER

Approuvées par l'Académie de Médecine.

A Paris: Maison LABELONYE, 99, r. d'Aboukir et toutes Pharmacies.

7<sup>e</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE

ADJUDICATION

Le lundi 5 novembre 1894, à deux heures de l'après-midi, la Commission des ordinaires du 7<sup>e</sup> de ligne procédera à l'adjudication sur soumission cachetée, de la fourniture de la viande fraîche nécessaire au régiment du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1895. L'adjudication se fera à la caserne Bessières à Cahors.

Les personnes désirant soumissionner devront adresser leur demande, accompagnée d'un extrait récent de leur casier judiciaire, au président de la Commission des ordinaires du 7<sup>e</sup> de ligne à Cahors, avant le 2 novembre terme de rigueur.

Bon prime du « Journal du Lot »

EAUX MINÉRALES NATURELLES DE CRANSAC SOURCES ROQUES

Les seules approuvées par l'Académie de médecine, autorisées par l'Etat.

Depuis les derniers travaux de captage débitant 11,131 litres par jour. Source n<sup>o</sup> 1, 7,920 lit. par jour. Source n<sup>o</sup> 2 ou source principale, 3,211 lit. p. jour

TROIS MÉDAILLES D'OR ET UN DIPLOME D'HONNEUR

Aux Expositions de Bordeaux, Montauban, Brive

Employées avec succès contre les maladies du Foie, de la Rate, les Engorgements chroniques abdominaux, la Constipation, les Fièvres intermittentes, rebelles, les Affections vermineuses.

Ces eaux combinées avec les étuves naturelles qui existent sur le volcan et l'hydrothérapie, sont radicales pour toutes les douleurs rhumatismales.

Demandez le Grand Hôtel GALTIER, le mieux aéré, bon confortable, prix modérés, situé dans le grand Parc des établissements des sources et bains.

Ecrire à M. ROQUES, directeur des Etablissements, à Cransac

Saison d'eau remboursée à qui ne serait pas satisfait comme par le passé, sinon mieux

Ouverture: 15 juin jusqu'au dernier septembre

Prière à nos lecteurs de nous demander les Bons-primés avec lesquels ils pourront bénéficier de dix pour cent sur les prix d'hôtel, le traitement et les commandes d'eaux minérales.

EXPOSITION CAHORS 1881



B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.


Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

25 ANS DE SUCCÈS



MAISON DE CONFIANCE

LA POSE DES DENTS

Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste

16 Rue du Maréchal Brune

BRIVE (CORRÈZE)

NOTA. — MAUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.



VÉLOCIPÈDES des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Velo, Embroccation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT

16, Rue de la Liberté, Cahors